

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

conjoints survivants
Question écrite n° 95002

## Texte de la question

M. Jacques Domergue souhaite appeler l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la retenue sécurité sociale effectuée sur les pensions de réversion. En effet, les veuves n'étant pas inscrites à la sécurité sociale, ni portées comme bénéficiaire sur la carte de sécurité sociale, doivent s'acquitter de cette retenue. Pour de nombreuses veuves, ce prélèvement peut sembler injuste. Il souhaite connaître les possibilités offertes pour résoudre ce problème.

## Données clés

Auteur : M. Jacques Domergue

Circonscription: Hérault (2e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 95002

Rubrique: Famille

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 23 mai 2006, page 5339